

L'Institut Pasteur n'a pas les moyens pour contrôler l'efficacité du vaccin contre le COVID-19

S'exprimant lundi matin, sur le plateau de l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, la cheffe du département de contrôle des produits biologiques à l'Institut Pasteur M^m Fouzya Bengourogoura signale qu'après la réception du vaccin contre le COVID-19 par l'Algérie se posera la question du contrôle de son efficacité thérapeutique.

La première opération, indique-t-elle, va consister, documents techniques à l'appui, à déterminer sa « haute qualité » et pour cela, ajoute-t-elle, savoir si l'institut dispose des équipements techniques pour ce faire et dans le cas contraire, faire en sorte de les acquérir.

Si, déclare la doctoresse Fouzya Bengourogoura, l'institut possède les compétences humaines pour assurer le contrôle de qualité des vaccins, il ne dispose cependant pas de certains matériels indispensables, notamment de réactifs, « importés en totalité », dont elle souligne au passage la nécessaire pérennité en matière d'approvisionnement.

Elle révèle, en outre, que son organisme ne dispose pas de l'ensemble des moyens pour assurer une bonne qualité de contrôle destinée à confirmer la conformité des produits de soins importés.

Revenant au vaccin anti Covid-19, l'intervenante signale que pour en assurer le meilleur contrôle, il faudrait que le laboratoire de l'Institut Pasteur puisse être considéré comme un laboratoire de référence, donc, disposer d'un cahier des charges auquel, observe-t-elle, « il ne répond actuellement pas à toutes les clauses ».

Pour cela, insiste-t-elle, « il faudrait nous donner les moyens de le faire », en s'attachant à valider les structures, les équipements et les méthodes de contrôle et à qualifier les procédures et les personnels, « un travail de longue haleine pour lequel, insiste-t-elle, nous devons être aidés ».